

***DELEGATION DE M. Jean Charles BRON***

D -20110096

**Halle des Grands Hommes. Actualisation tarifs des places de stationnement. Autorisation. Décision.**

Monsieur Jean Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Par traité de concession du 14 juin 1988, vous avez délégué à la SNC du Parc des Grands Hommes, une société de Vinci Park, l'exploitation du parc de stationnement en ouvrage de la Place des Grands Hommes. Ce parc est destiné au stationnement des véhicules légers des usagers résidentiels abonnés et rotatifs/clients horaires et compte 459 emplacements.

La Société Vinci Park a formulé par courrier en date du 30 novembre une demande d'augmentation des tarifs du parc de stationnement des Grands Hommes qui requiert l'approbation du Conseil Municipal préalablement à sa mise en oeuvre.

L'augmentation proposée s'inscrit dans le cadre de l'art 11 du cahier des charges lié à la convention de concession qui stipule que :

- les tarifs pourront être révisés annuellement dans les limites données par application d'une formule de calcul prévue au contrat
- toute modification des tarifs devra être soumise pour accord au concédant, 30 jours au moins avant sa mise en application.
- en cas de modification des tarifs, les nouveaux tarifs ne pourront entrer en vigueur qu'après une publicité préalable d'au moins 8 jours, par voie d'affichage à chacune des entrées du parc.

Après examen par le service du contrôle de gestion, l'augmentation proposée est conforme aux dispositions prévues au cahier des charges.

Par ailleurs, il est à noter que ces tarifs restent inférieurs au tarif des parcs voisins de l'hypercentre ainsi qu'au maximum autorisé par le traité de concession.

Ainsi, les tarifs 2011 s'établissent comme suit :

<b>Tarif horaire</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
30 mn	Gratuit	Gratuit
1 h	1,70 €	1,70 €
2 h	4,00 €	4,00 €
3 h	6,30 €	6,30 €
4 h	8,00 €	8,00 €
5 h	9,70 €	9,70 €
6 h	11,30 €	11,40 €
7 h	13,00 €	13,10 €
8 h	14,50 €	14,80 €
9 h	16,00 €	16,50 €
10 h	17,50 €	18,20 €
24 h	17,50 €	19,00 €
tarif nuit (de 19 h à 8 h)	2,50 €	2,70 €
<b>Tarif abonnement</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Trimestre permanent	352,00 €	368,00 €

Mensuel nuit	51,00 €	53,00 €
--------------	---------	---------

Les tarifs 2011 prendront effet à compter de l'adoption de la présente délibération par le Conseil Municipal.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Approuver l'actualisation tarifaire proposée pour 2011 et autoriser Monsieur le Maire à faire appliquer par le concessionnaire, sur le parc de stationnement des Grands Hommes, ces nouveaux tarifs de stationnement

**M. BRON.** -

Monsieur le Maire, c'est une réactualisation des tarifs de stationnement de la galerie des Grands Hommes contractuellement avec le cahier des charges que nous avons délégué à la société Vinci Park.

Vous avez les tarifs qui sont là indiqués, qui sont inférieurs à ceux des parcs de proximité concurrents.

**M. LE MAIRE.** -

Pas de problèmes ?

Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

**ADOPTE A L'UNANIMITE**